



Encore un plan social signé Pénicaud

**MURIEL
PÉNICAUD**
TUEUSE D'EMPLOI



**ORGANISMES
SOCIAUX**



01 55 82 87 01



fede@orgasociaux.cgt.fr



www.orgasociaux.cgt.fr

Réforme Macron de la formation professionnelle **Licenciement de plusieurs milliers de salariés des OPCA**

ENCORE UN PLAN SOCIAL SIGNÉ PÉNICAUD !

Passage de 20 OPCA à 11 OPCO : Pénicaud fait le ménage !

Les 20 Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA) qui assuraient la collecte de fonds de la formation mais également toutes les politiques des branches professionnelles pour accompagner et financer la formation professionnelle de millions de salariés sont morts.

Désormais, ce ne sont plus que 11 Opérateurs de Compétences qui géreront une formation professionnelle ramenée à une peau de chagrin et diminuant de manière drastique les perspectives de millions de salariés réduits à utiliser un Compte Personnel de Formation à la merci de la marchandisation.

6 000 salariés menacés, un « plan social » s'annonce !

Avec la fin du CIF (Congé Individuel de Formation), la vente à la découpe du CEP (Conseil en Évolution Professionnelle), et la création de ces nouveaux OpCo (opérateurs de compétences) rien n'a été garanti pour maintenir dans leur poste et leur emploi les 6 000 salariés qui œuvraient dans les OPCA, OPACIF et Fongecif.

La loi sur la liberté de choisir son avenir professionnel : Une loi inégalitaire !

Avec la récente Loi sur « la liberté de choisir son avenir professionnel » c'est l'individualisme qui prime. Chacun se retrouvera face à son compte personnel de formation avec son mobile pour se débrouiller à trouver la formation qui pourrait lui permettre d'évoluer professionnellement dans une jungle de prestataires « low cost » pour lesquels la qualité sera sacrifiée à la quantité et la rentabilité.

Des outils essentiels foutus en l'air !

Depuis des décennies, ces organismes paritaires accompagnent les entreprises les salariés et les privés d'emploi dans leur évolution, professionnelle et sociale. Un travail reconnu par tous, comme l'a confirmé la cour des comptes dans son récent rapport du 8 juin 2018 diffusé le 3 septembre 2018.

Remise en cause de la Constitution et fin d'un service d'utilité publique et d'intérêt général

Avec la disparition des OPCA, des OPACIF et des Fongecif ce sont des années d'expertise et d'expérience au service de la Nation, tel que le prévoit le Préambule de notre Constitution dans son article 13, qui sont niées :

« La Nation garantit l'égal accès de l'enfant et de l'adulte à l'instruction, à la formation professionnelle et à la culture. L'organisation de l'enseignement public gratuit et laïque à tous les degrés est un devoir de l'Etat. »

LA CGT REVENDIQUE :

LE MAINTIEN DES CONTRATS ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL POUR TOUS LES SALARIÉS DES OPCA / OPACIF / FONGECIF

L'ABROGATION DE LA LOI DITE POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SON AVENIR PROFESSIONNEL

Montreuil, le 30 janvier 2019